



RAPPORT FINANCIER

2023



SOMMAIRE

Rapport de l'organe de révision	5
Comptes 2023	11
Bilan au 31 décembre	12
Compte de résultat	13
Répartition du résultat telle que présentée dans les comptes 2023	13
Tableau des variations des fonds propres	15
Capital social	16
Tableau de financement	17



RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION



TEICARDS
Voie
2

Voie
3

ICI
Parking
GUITARES



Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de la Compagnie du chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher SA, Echallens

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Compagnie du chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher SA (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2023, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie, le tableau de variation des fonds propres pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que des résultats et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autre point

Les comptes annuels de la Compagnie du chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher SA pour l'exercice clos au 31 décembre 2022 ont été audités par un autre organe de révision qui a exprimé, dans son rapport en date du 22 mai 2023, une opinion non modifiée.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de l'audit que nous avons mené conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous avons constaté qu'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration, n'était pas suffisamment adapté, documenté et appliqué sur tous les points essentiels pour le processus « clôture des comptes annuels et préparation des états financiers », eu égard aux critères de taille et de complexité de la société.

Selon notre appréciation, il existe, à l'exception des faits présentés au paragraphe précédent, un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

MAZARS SA



Joël Schneuwly
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Valentin Bovey
Expert-réviseur agréé

Lausanne, le 22 mai 2024

Annexes

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau des flux de trésorerie, tableau de variation des fonds propres et annexe)
- Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan



COMPTES 2023

Bilan au 31 décembre

Actif	Notes	2023	2022
Actif circulant		42 832 019	47 597 007
Disponibilités	2.1.1.	25 445 852	27 262 382
Créances	2.1.2.	2 061 007	5 263 028
Stocks	2.1.3.	5 030 313	5 127 351
Comptes de régularisation actifs	2.1.4.	10 294 847	9 944 247
Actif Immobilisé		355 457 389	353 021 487
Immobilisations financières	2.2.1.	820 215	1 147 464
Immobilisations corporelles nettes	2.2.2.	312 354 836	315 964 651
Objets inachevés - Immobilisations corporelles	2.2.3.	38 872 842	35 300 468
Objets inachevés - Prodes	2.2.4.	3 409 496	608 904
Total de l'actif		398 289 408	400 618 494

Passif	Notes	2023	2022
Capitaux étrangers		385 519 092	389 038 295
Capitaux à court terme		25 623 002	28 154 908
Emprunts	2.3.1.	4 948 335	4 948 335
Autres dettes	2.3.2.	6 901 219	12 799 134
Comptes de régularisation passifs	2.3.3.	13 773 448	10 407 439
Capitaux à long terme		359 896 090	360 883 387
Emprunts	2.4.1.	85 649 577	90 597 912
Autres dettes	2.4.2.	274 246 513	270 285 475
Capitaux propres		12 770 317	11 580 199
Capital-actions	2.5	2 272 000	2 272 000
Réserve non affectée	2.5	1 926 776	1 926 776
Réserves TRV	2.5	733 752	320 712
Réserves Infrastructure	2.5	1 821 327	1 060 415
Réserves Services routiers	2.5	4 686 239	4 662 752
Réserves Buffets de gares	2.5	794 279	801 600
Réserves pour assortiments - Services routiers	2.5	535 944	535 944
Total du passif		398 289 408	400 618 494

Compte de résultat

Compte de résultat	Notes	2023	2022
Produits des prestations		7 413 192	6 759 490
Produits des transports	3.1.1.	6 423 743	6 094 339
Autres produits	3.1.2.	989 449	665 151
Indemnité d'exploitation	3.2.	35 301 394	40 539 693
Produits d'exploitation		42 714 586	47 299 183
Charges d'exploitation		39 896 412	46 038 553
Frais des bâtiments et des installations	3.3.2.	2 837 316	6 897 581
Frais des véhicules	3.3.3.	5 238 846	2 773 560
Autres charges d'exploitation	3.3.4.	17 196 975	17 114 753
Amortissements	3.3.5.	14 623 274	19 252 659
Résultat d'exploitation		2 818 175	1 260 630
Résultat financier	3.4.1.	1 178 408	1 262 033
Résultat ordinaire		1 639 767	-1 403
Résultat exceptionnel et hors exploitation	3.4.2.	449 651	-1 981 758
Résultat net avant réserves		1 190 116	1 980 355
Attributions / (dissolution) réserves	3.4.3.	1 190 116	1 980 354
Résultat net		0	0

Répartition du résultat telle que présentée dans les comptes 2023

Sur la base de la comptabilité analytique les résultats par secteurs ont donné lieu à :

- Une attribution à la réserve sur résultat du secteur TRV de CHF 40'732.
- Une attribution à la réserve sur résultat du secteur Infrastructure de CHF 1'131'616.
- Une attribution à la réserve sur résultat du secteur Services routiers de CHF 23'960.
- Une dissolution de la réserve sur résultat du secteur Buffets des gares de CHF 6'191.



Note 2.5

Tableau des variations des capitaux propres

Variations des capitaux propres	Capitaux propres au 01.01.2022	Attribution 2022	Capitaux propres au 31.12.2022
Capital actions	2 272 000		2 272 000
Capital amorti	1 926 776		1 926 776
Réserve TRV	-1 268 518	1 589 230	320 712
Réserve Infrastructure	737 318	323 097	1 060 415
Réserve Service Routier	4 650 872	11 880	4 662 752
Réserve Buffets de gares	745 453	56 147	801 600
Réserve pour amortissements Service routier	535 944		535 944
TOTAL	9 599 845	1 980 354	11 580 199

Variations des capitaux propres	Capitaux propres au 01.01.2023	Attribution 2023	Prélèvement 2023	Reclassification répartition 2022, selon demande de l'OFT	Capitaux propres au 31.12.2023
Capital actions	2 272 000				2 272 000
Capital amorti	1 926 776				1 926 776
Réserve TRV	320 712	40 732		372 308	733 752
Réserve Infrastructure	1 060 415	1 131 616		-370 704	1 821 327
Réserve Service Routier	4 662 752	23 960		-473	4 686 239
Réserve Buffets de gares	801 600		-6 191	-1 130	794 279
Réserve pour amortissements Service routier	535 944				535 944
TOTAL	11 580 199	1 196 307	-6 191	0	12 770 316

Capital social

Le capital actions atteint CHF 2'272'000.– constitué de 9'088 actions ordinaires :

	Nombre d'actions	Répartition du capital social
Confédération Suisse	3900	42.9137%
Canton de Vaud	3245	35.7064%
Communes actionnaires	1300	14.3046%
Actionnaires privés	643	7.0753%
	9088	100.0000%

Collectivités actionnaires	Nombre d'actions	Répartition du capital social
Etat de Vaud	3245	35.7064%
Confédération Suisse	3900	42.9137%
Commune de Lausanne	671	7.3834%
Commune d'Echallens	162	1.7826%
Commune de Bercher	53	0.5832%
Commune d'Assens	42	0.4621%
Commune de Bettens	2	0.0220%
Commune de Bioley-Magnoux	3	0.0330%
Commune de Bioley-Orjulaz	3	0.0330%
Commune de Bottens	2	0.0220%
Commune de Boulens	2	0.0220%
Commune de Bournens	2	0.0220%
Commune de Bousens	3	0.0330%
Commune de Bretigny	1	0.0110%
Commune de Cheseaux	52	0.5722%
Commune de Demoret	2	0.0220%
Commune de Donneloye	3	0.0330%
Commune d'Etagnières	30	0.3301%
Commune de Fey	34	0.3741%
Commune de Goumoens	12	0.1320%
Commune de Jouxens-Mézery	12	0.1320%
Commune de Molondin	2	0.0220%
Commune de Montanaire	5	0.0550%
Commune de Montilliez	30	0.3301%
Commune d'Ogens	3	0.0330%
Commune d'Oppens	2	0.0220%
Commune d'Orzens	4	0.0440%
Commune de Pailly	5	0.0550%
Commune de Penthereaz	4	0.0440%
Commune de Prahins	2	0.0220%
Commune de Prilly	82	0.9023%
Commune de Romanel	43	0.4732%
Commune de Rueyres	3	0.0330%
Commune de St-Barthélemy	5	0.0550%
Commune de Sullens	4	0.0440%
Commune de Villars-le-Terroir	8	0.0880%
Commune de Vuarrens	7	0.0770%
	8445	92.9247%

Financement

Tableau de financement	2023	2022
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	16 713 577	9 562 781
Cash-flow de l'exercice	16 978 059	21 247 990
Déficit de l'exercice	-34 111 278	-38 559 339
Couverture du déficit par les pouvoirs publics	35 301 394	40 539 693
Couverture du déficit par les réserves	-1 190 116	-1 980 354
Dotation aux amortissements	15 034 659	13 286 891
Variation de la provision pour approvisionnement	437 846	-41 430
Amortissement créance insuffisance couverture caisse de pension	77 250	77 250
Variation de la réserve TRV	40 732	1 589 230
Variation de la réserve Infrastructure	1 131 616	323 097
Variation de la réserve Services routiers	23 960	11 880
Variation de la réserve Buffets de gares	-6 191	56 147
Perte sur désinvestissement d'immobilisations	-5 000	5 701 736
Amortissements des pièces de réserve	264 032	264 032
Variation des frais financiers courus sur emprunts	-20 844	-20 844
Variation du fonds de roulement	-264 483	-11 685 209
Variation des créances	3 202 020	-391 983
Variation des stocks	-604 841	-166 668
Variation des comptes de régularisation des actifs	-350 601	-8 874 304
Variation des autres dettes à court et moyen terme	-5 897 915	1 095 288
Variation des comptes de régularisation des passifs	3 386 854	-3 347 541
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements	-17 792 810	-42 512 212
Investissements (y compris constructions inachevées)	-17 792 810	-36 797 476
Désinvestissements	-	-5 714 736
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-737 298	34 304 872
Variation d'emprunts à long terme	-4 948 335	-4 948 335
Variation des hypothèques	-1 667	-1 667
Variation des prêts remboursables	-480 978	-485 078
Variation financement Prodès	2 169 371	239 080
Versements contributions à fonds perdus	467 967	-
Variation contributions de tiers	-	-87 388
Augmentation des prêts conditionnellement remboursables	1 806 345	39 588 260
Variation de la trésorerie nette	-1 816 531	1 355 441
Décomposition		
Liquidités en début d'exercice	27 262 382	25 906 942
Liquidités en fin d'exercice	25 445 852	27 262 382
Variation de la trésorerie nette	-1 816 531	1 355 441

Impressum

Textes

Compagnie du chemin de fer
Lausanne-Echallens-Bercher

Photographies

Noura Gauper

Graphisme

Plates-Bandes communication

Impressions

PCL Presses centrales

Papier Genesis provenant
à 100 % de vieux papier issus
du circuit de recyclage, FSC,
Ange bleu, CO₂ neutral.





Lausanne-Chauderon

